

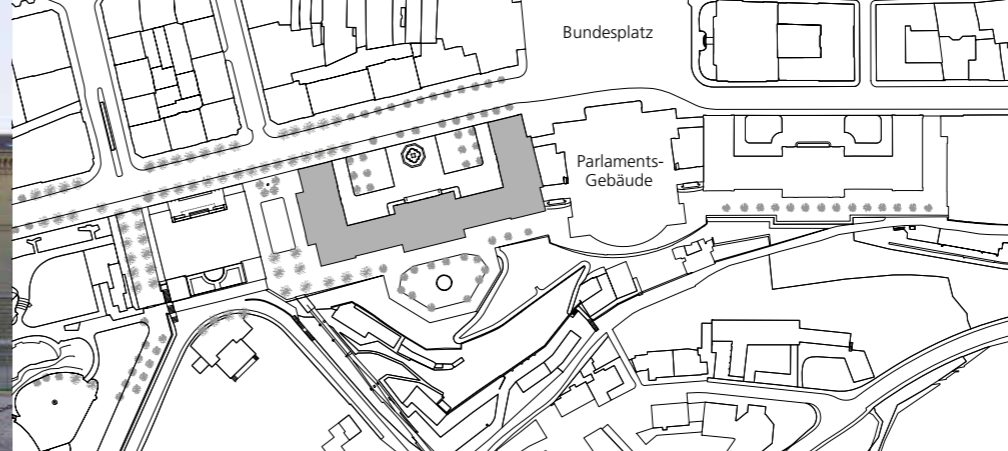


Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Bundesamt für Bauten und Logistik BBL  
Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL  
Ufficio federale delle costruzioni e della logistica UFCL  
Uffici federal per edifiziz e logistica UFEL

## 06 Gouvernement

# Berne, Bundesgasse 1 Réhabilitation du Palais fédéral ouest



Colonne en grès avec restitution des peintures en plafond

Maitre de l'ouvrage	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Berne	
Utilisateur	Chancellerie fédérale CF Département fédéral des affaires étrangères DFAE Département fédéral de justice et police DFJP Services du Parlement SP	
Planificateur général	Architektur Itten + Brechbühl AG, Berne	
Conservation	Dr. Roland Flückiger, conservateur a. i. de la Ville de Berne	
Spécialistes	Ingénieur électricien Ingénieur CVCSE Physique du bâtiment Eclairagiste Restaurateurs Signalétique	Boess + Partner AG, Berne PGMM Schweiz AG, Gümligen Gartenmann Engineering AG, Berne Michael Josef Heusi GmbH, Zurich Olivier Guyot + Julian James, Estavayer le Lac GFF Integrative Kommunikation GmbH, Bienne
Texte	Werner Huber, Hochparterre, Zurich	
Photographies	Rudolf Steiner, Bienne	

### Historique et situation de départ

Le Palais fédéral ouest fut édifié en 1852–1857 sur des plans de Friedrich Studer en tant que «Hôtel du Gouvernement fédéral» destiné à l'Etat fédéral nouvellement créé. Les salles destinées aux Chambres fédérales étaient logées dans les ailes latérales, tandis que les Conseillers fédéraux et l'administration avaient leurs locaux au centre du bâti-

ment. Après le déménagement des Chambres fédérales dans le nouveau bâtiment réservé au Parlement, le bâtiment a été transformé en 1903/04, une structure en acier destinée à accueillir une bibliothèque étant insérée dans l'ancienne salle du Conseil national située dans l'aile ouest et un faux plafond étant créé dans l'ancienne salle du Conseil des Etats,

dans l'aile est. Depuis lors, le bâtiment a été constamment adapté aux nouvelles conditions – souvent sans grand respect de la substance d'origine. En 2005/06, le troisième étage a été transformé, des surfaces supplémentaires créées dans les combles, tandis que deux cages d'escalier étaient insérées dans les ailes latérales.

### Réhabilitation et restauration

Au cours de la seconde phase de réhabilitation qui vient de s'achever, les autres éléments du bâtiment ont été rétablis selon des critères respectueux de la substance patrimoniale, le bâtiment prenant en compte les derniers développements techniques. En tant qu'épine dorsale fonctionnelle et architectonique, les couloirs ont été libérés de leurs armoires et rétablis dans leur état du début du XX<sup>e</sup> siècle. Les anciens sols ont été dégagés et en partie complétés, le traitement colorimétrique des parois étant restitué en fonction des sondages entrepris. Les anciens halls d'entrée des salles des deux chambres dans les ailes latérales, s'ils n'ont pas retrouvé leur fonction, se présentent

néanmoins à nouveau dans leur configuration d'origine. Les plafonds et les aménagements – à l'exception du monte-charge de l'aile est – ont été supprimés, les voûtes d'arête mise à nu, les peintures restaurées ou restituées. Un nombre important de bureaux ont été réhabilités, dégagant ainsi à plusieurs endroits des zones ou des éléments de la structure du bâtiment. L'intervention la plus importante a eu lieu dans la bibliothèque du Parlement, dans laquelle a été dégagée la structure métallique de 1903/04. Le mobilier en noyer contraste avec les profilés métalliques peints dans un ton vert tilleul, tandis qu'un papier peint rouge brique crée un accent coloré. Les fenêtres

de grande hauteur ont été remplacées par des fenêtres en chêne. La même essence a été mise en œuvre dans les fenêtres de taille importante situées sur la façade est, ainsi que sur les façades des anciennes entrées latérales et de l'entrée principale. Au sous-sol, les plafonds suspendus et les anciennes installations techniques ont été supprimés. Le passage des câbles électriques se fait dorénavant par le sol, tandis que les installations de chauffage et de la ventilation sont accrochées au plafond. Ainsi, la voûte en berceau historique est à nouveau dégagée, tandis que les parois sont traitées dans un ton rouge orangé datant du début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'ancienne entrée latérale desservant la salle du Conseil national dans l'aile ouest accueille dorénavant des places de travail



### Valeurs de base

selon SIA 416					
Volume bâti	69025 m <sup>3</sup>	Surface totale de plancher	15 860 m <sup>2</sup>	Nb. de niveau	6

### Coûts CHF

1 Travaux préparatoires	169 000	21 Gros œuvre 1	3 084 000	28 Aménagements intérieurs 2	3 016 000
2 Bâtiment	17 453 000	22 Gros œuvre 2	848 000	29 Honoraires	1 706 000
3 Equipements d'exploitation	130 000	23 Installations électriques	3 468 000		
4 Aménagements extérieurs	1 118 000	24 CVCSE	878 000		
5 Frais secondaires	1 266 000	25 Installations sanitaires	404 000		
9 Ameublement et décoration	1 000 000	26 Installations de transport	907 000		
Montant de l'investissement	21 136 000	27 Aménagements intérieurs 1	3 142 000		

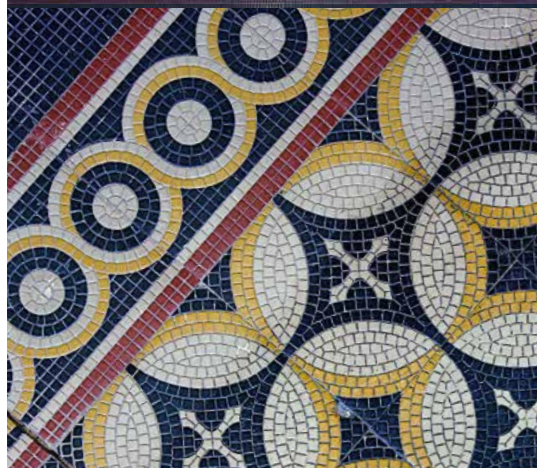
### Délais

Lancement du projet	décembre 2007	Début des travaux	juillet 2008	Fin des travaux	janvier 2010
---------------------	---------------	-------------------	--------------	-----------------	--------------

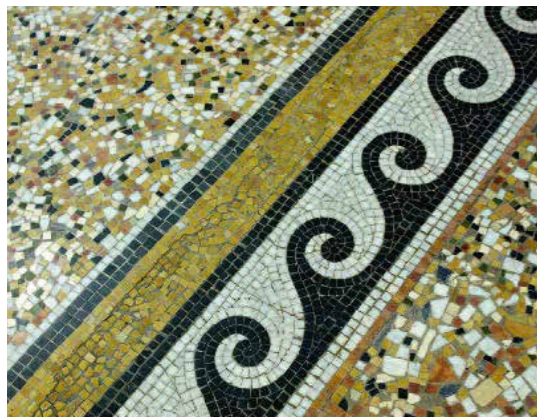
Couloir réhabilité au 1<sup>er</sup> étage



Détail d'un revêtement de sol en céramique au 1<sup>er</sup> étage



Détail d'un revêtement de sol en terrazzo au rez-de-chaussée



Escalier secondaire réhabilité, palier du 1<sup>er</sup> étage



Couloir réhabilité, aile centrale est, rez-de-chaussée



Bibliothèque du Parlement, galerie au 1<sup>er</sup> étage après transformation



Bibliothèque du Parlement, galerie au 1<sup>er</sup> étage avant transformation

Vue de la façade ouest avec les fenêtres cintrées de l'ancienne salle du Conseil national

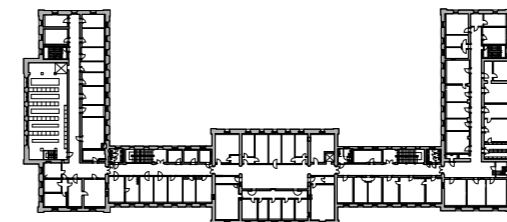




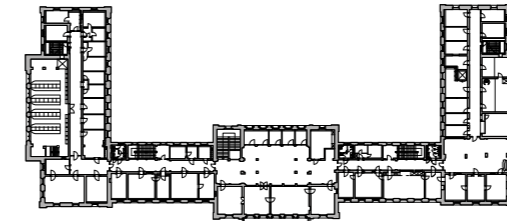
Coin de lecture avec présentoir de journaux dans la bibliothèque du Parlement



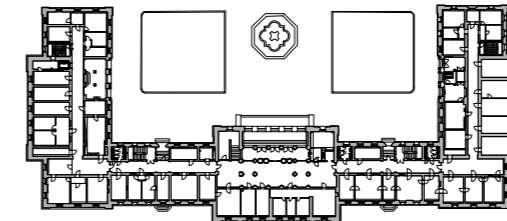
Groupe de sièges dans un bureau représentatif avec un plafond en stuc restauré



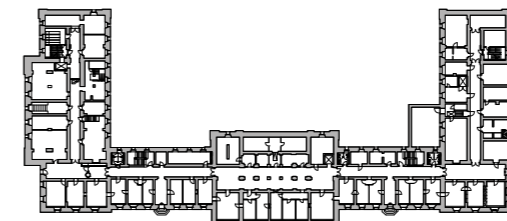
2. OG



1. OG



EG



TP



Sous-sol avant réhabilitation, avec un plafond métallique suspendu et des armoires intégrées



Sous-sol après réhabilitation dans la zone de l'avant-corps central



Nouvelle galerie destinée à l'archivage à court terme, aile est 2<sup>e</sup> étage



Vue d'un bureau réhabilité

Vue intérieure de la bibliothèque du Parlement  
Eclairage de base par des luminaires suspendus, lampes LED à proximité des rayonnages

Câbles électriques déplacés du plafond dans un nouveau plancher intermédiaire

